

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

**JEUDI 28 MARS 2024
PARIS OU DISTANCIEL**



6^e ÉDITION

ASSURANCE EMPRUNTEUR

**Maîtrisez les nouvelles pratiques, les nouveaux travaux
du CCSF, la jurisprudence et enjeux 2024**



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Johanne Coutier

Responsable Conférences Droit des Affaires - Banque - Assurance
 jcoutier@abilways.com

Après l'entrée en vigueur de la « loi Lemoine », le marché de l'assurance « emprunteurs » a dû intégrer ses deux nouveautés principales : la résiliation infra-annuelle et la suppression, à certaines conditions, des questionnaires de santé. La **6^e Conférence d'Actualité de l'Assurance Emprunteur** rassemble chaque année, tous les acteurs de l'assurance emprunteur ainsi que l'ACPR, afin de vous faire bénéficier de leurs différents points de vue sur la réforme après les derniers travaux du CCSF et de maîtriser les nouvelles pratiques 2024, que ce soit en présentiel ou en distanciel.

POUR QUI ?

Au sein des compagnies d'assurances et de réassurance, mutuelles, cabinets de courtage, agents généraux, établissements de crédit, établissements bancaires et financiers, cette formation s'adresse aux :

- Directeurs juridiques
- Juristes
- Compliance Officers, Responsables conformité
- Directeurs développement
- Directeurs techniques, Actuaires
- Avocats

POURQUOI ?

- 2 ans après la loi Lemoine, quels impacts sur le marché de la résiliation infra annuelle ? Quelle évolution des tarifs et des garanties ?
- Quelles conséquences de la réforme pour le praticien ?
- Quels impacts des derniers travaux du CCSF ?
- Quel point de vue de l'ACPR sur l'assurance « emprunteur » et les pratiques de marché ?
- Quelles conséquences sur l'activité des mutuelles du code de la mutualité en matière d'assurance emprunteur ?

COMMENT ?

- Documentation remise à chaque participant au début de la formation
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- Alternance d'exposés et de débats garantissant une véritable interactivité. Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distanciel grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.

LES ACQUIS

- Maîtrisez les conséquences de la loi Lemoine, les nouveaux rapports du CCSF, le point de vue de l'ACPR et les nouvelles décisions en matière d'assurance emprunteur
- Anticipez les nouvelles pratiques en matière d'assurance emprunteur



JEUDI 28 MARS 2024

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Luc MAYAUX

Professeur de droit privé

UNIVERSITÉ DE LYON 3

Directeur de l'Institut des assurances de Lyon

9h00 Allocution d'ouverture par le Président de séance

9h10 État du marché en assurance emprunteur : quel bilan, deux ans après la loi Lemoine ?

- Quels impacts sur le marché de la résiliation infra annuelle ? Quelle évolution des tarifs et des garanties ?
- Suppression du questionnaire médical : quels volumes concernés ? Quelles contraintes ? Mesurez les conséquences et perspectives dans votre activité
- L'accroissement de la part de marché des assureurs alternatifs, tel que révélé par les travaux du CCSF : jusqu'à quel point ?
- Quelle influence de la réforme sur le contenu des garanties ?
- Quel impact du rapport du CCSF à paraître ?

David ECHEVIN

CEO

ACTELIOR

10h00 Quelles conséquences de la réforme pour le praticien ?

- Quelle vision du courtier sur les impacts de la réforme Lemoine et l'évolution du marché qui en a résulté ?
- Suppression du questionnaire médical : quel impact sur l'équilibre technique du contrat ? quelles conséquences sur les tarifs ?
- Y a-t-il un impact significatif dans le rapport de forces entre les bancassureurs et les assureurs alternatifs ?
- Résiliation infra annuelle : dans quelle mesure a-t-elle libéralisé le marché et facilité la tâche du distributeur ?

Stéphane SOUDEIX

Président

SOCIÉTÉ KEREIS FRANCE

Xavier LANEURIE

Responsable des études

SECURIMUT

11h15 Café-Networking

11h30 Quelle appréciation des consommateurs sur la mise en œuvre de la réforme et ses conséquences sur les tarifs et les garanties ?

Aurélien SOUSTRE

Membre CGT banques assurances au CCSF

12h15 Quel point de vue de l'ACPR sur l'assurance « emprunteur » et les pratiques de marché ?

Arielle DALENS

Chef de service à la Direction du contrôle des pratiques commerciales
ACPR

13h00 Déjeuner

14h30 Mesurez les conséquences d'un changement d'assureur sur les sinistres en cours

Luc MAYAUX

15h15 Quelles spécificités s'il en est pour les Mutuelles régies par le code de la Mutualité en matière d'assurance emprunteur ?

Christophe OLLIVIER

Deputy head of the Insurance department

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

16h15 Café-Networking

16h30 Assurance emprunteur : maîtrisez l'actualité légale et jurisprudentielle de l'année

- Quelles nouvelles décisions en matière de devoir d'information et de conseil ?
- Déclaration de risques (questionnaire médical, droit à l'oubli...) : quel impact de la loi Lemoine ?
- Définition des garanties et exclusions : quels nouveaux enjeux ?

Marc BRUSCHI

Professeur de Droit Privé

Directeur de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille
Avocat au Barreau de Marseille

UNIVERSITÉ AIX MARSEILLE

17h30 Clôture de la conférence



EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Judi 28 mars 2024

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 09

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation.

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

